

REGLEMENT PARTICULIER CHAMPIONNAT des Yvelines « JEUNES » 2025

Article 1 - GENERALITES

Le championnat Jeunes se déroulera selon les règles de la FFBAD, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.

Le tournoi est de type **ELITE**, ce qui signifie qu'à la date de limite des inscriptions, seuls les meilleurs CPPH seront retenus.

Les juges arbitres du championnat Jeunes désignés par le comité organisateur sont : Maurice PAQUET et Laurent SIMON.

Le GEO de la compétition est : Romain MEYNIEL.

Le Championnat jeunes est ouvert à tous les licenciés poussin(es), benjamin(es), minime(tte)s, cade(ttes), juniors des clubs dépendant du Comité Départemental des Yvelines ; il aura lieu le samedi **28 juin 2025** (10h00 à 20h00) et le dimanche **29 juin 2025** (8h00 à 18h00).

La compétition se déroulera sur 2 gymnases :

Nouveau Gymnase, 2 Grande rue Verte 78610 LE-PERRAY-EN-YVELINES 7 terrains
Gymnase des Lauriers, 1 Rue des Lauriers, 78610 LE-PERRAY-EN-YVELINES 5 terrains

Article 2 - EPREUVES ET CATEGORIES

Le championnat Jeunes se joue pour les séries poussin(es), benjamin(es), minime(tte)s, cade(ttes), juniors. Les tableaux de Mixte ne sont pas proposés. Les joueurs peuvent s'inscrire sur 2 tableaux. **Le surclassement et le double surclassement sont autorisés.**

Les SD et les DH se joueront le samedi et les SH et DD le dimanche.

Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence compétition.

Mode de compétition retenue

-Tableau à élimination directe, après une phase de qualification en poule.

-Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de 3 inscrits appartenant au moins à 2 clubs différents.

Les têtes de série seront déterminées en fonction du CPPH au jour du tirage au sort du **13/06/2025** et du classement des trophées jeunes de la saison en cours.

Si le nombre d'inscrits le permet, chaque tableau sera divisé en deux parties : les mieux classés évolueront en série « ELITE », les moins bien classés en série « HONNEUR ».

Le nombre maximum de joueurs est fixé à 350.

Article 3 - INSCRIPTIONS

Les clubs feront les inscriptions sur Badnet avant le 30/05/2025 (jour de clôture des inscriptions).

Les frais d'inscription sont de **12,00 EUROS** pour un tableau ou **15.00 EUROS** pour 2 tableaux. Une facture sera envoyée aux clubs à l'issue de la compétition.

Les inscriptions des joueurs déclarant un forfait seront remboursées si le forfait survient avant le tirage au sort (**le 13/06/2025**) ou sur présentation d'un justificatif après cette date.

Dans tous les cas, prévenir le secrétariat du Comité par mail (secretariat@badminton78.fr).

Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le Comité de sa non participation et adressera dans les délais impartis, les pièces justificatives, à la Commission Régionale des Tournois de la Ligue d'Ile de France de Badminton.

Un joueur inscrit au championnat Jeunes ne pourra pas participer à la coupe des Yvelines adultes des 14 et 15 juin 2025, sauf s'il est classé parmi les 3 meilleurs minimes, les 5 meilleurs cadets et juniors au classement de simple CPPH à la date du 1er mai 2025.

Article 4 - DEROULEMENT DU TOURNOI

Les matchs se dérouleront en suivant le programme affiché dans la salle. Toutefois, les horaires qui y figurent ne sont donnés qu'à titre indicatif. Aucun joueur n'est autorisé à quitter la salle, sauf autorisation du Juge-arbitre.

Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points. Le temps de repos minimum entre deux matches sera de 20 minutes. Les joueurs disposeront de 4 minutes pour rejoindre le terrain entre l'appel de leur nom et le début de leur match. A l'issue de ce délai, tout joueur non présent sur le terrain pourra être disqualifié par le juge-arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.

Seuls auront accès aux terrains, les joueurs appelés ainsi que les arbitres et les personnes autorisées par les juges arbitres.

Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur sera exigée sur les terrains.

Les joueurs appelés devront se présenter sur le terrain en possession de tous les accessoires nécessaires à leur match (serviette, boisson, raquette, ...).

Les volants seront fournis par le Comité durant toute la compétition : RSL3 pour les volants plume et Mavis 500 pour les volants plastiques. Les séries poussin(e)s se joueront avec des volants plume. Pour toutes les autres séries et dans le tableau concerné, les joueurs avec au minimum un classement P10 joueront avec des volants plume.

Les matches se dérouleront en auto-arbitrage. En cas de litige, le juge arbitre se tiendra à la disposition des joueurs et pourra, soit intervenir directement, soit leur affecter un arbitre dans la mesure du possible.

Tout joueur ayant pris des médicaments renfermant des substances interdites par les instances sportives, devra le signaler dès son arrivée au juge arbitre et devra en justifier l'usage (ordonnance médicale).

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, d'accident ou d'incident.

Article 5 - CHALLENGE CLUBS

Un Challenge du « Meilleur Club » sera attribué au club classé premier.

Le classement des clubs se fera par l'addition de points gagnés par les 3 meilleurs résultats des joueurs de chaque club, dans chaque catégorie et chaque tableau, selon le barème suivant :

CATEGORIE HONNEUR

Joueur / Paires WO 0 point,

Joueur / Paires dernier de poule 5 points,

Joueurs / Paires avant dernier de poule (ou 5ème de poule unique) 10 points,

Joueurs / Paires perdant en 1/8 de finale 20 points,

Joueurs / Paires perdant en 1/4 de finale (ou 4ème de poule unique) 30 points,

Joueur/ Paires perdant en 1/2 finales (ou 3ème de poule unique) 50 points,

Joueur / Paires perdant en finale (ou second de poule unique) 75 points,

Joueurs / Paires vainqueur (ou vainqueur de poule unique) 100 points.

CATEGORIE ELITE

Joueur / Paires WO 0 point,

Joueur / Paires dernier de poule 10 points,

Joueurs / Paires avant dernier de poule (ou 5ème de poule unique) 20 points,

Joueurs / Paires perdant en 1/8 de finale 40 points,

Joueurs / Paires perdant en 1/4 de finale (ou 4ème de poule unique) 60 points,

Joueur/ Paires perdant en 1/2 finales (ou 3ème de poule unique) 100 points,

Joueur / Paires perdant en finale (ou second de poule unique) 150 points,

Joueurs / Paires vainqueur (ou vainqueur de poule unique) 200 points.

Pour les jeunes ayant pris part à la Coupe des Yvelines Adultes 2025 ainsi qu'au Championnat Jeunes 2025, seuls les points obtenus lors du Championnat Jeunes seront retenus pour l'attribution du « Trophée Jean-Pierre Jacot ».

Les points acquis par ces joueuses et joueurs lors du championnat jeunes seront comptabilisés pour le classement du meilleur club jeunes de cette compétition.

Toute participation au championnat Jeunes implique l'adoption du règlement ci-dessus.

Le comité d'organisation remercie par avance les joueurs qui, en respectant ce règlement, contribueront au bon déroulement du tournoi.